



## AGENDA

*Séances sans public en grande salle des séances*

### Lundi 28 juin

— 9h15 : réunion du groupe de travail TEsaCo  
— 12h30 : réunion de la section Philosophie  
— 15h : **Jean-Louis Dufier**, membre de l'Académie de médecine : Pollution lumineuse, visuelle et de l'esprit.  
— 17h : Comité secret (quorum requis)

### Lundi 5 juillet

— 15h : **Marc Gentilini**, ancien président de l'Académie de médecine : L'arnaque en santé.

*Vacances des académiciens*

*Rentrée  
lundi 13 septembre 2021*



## DÉPÔT D'OUVRAGE

**Philippe Levillain** dépose sur le bureau de l'Académie l'ouvrage de Pierre-Yves Fux, *Parlez-vous le Vatican ? Petit dictionnaire des mots du Saint-Siège* (Éditions du Cerf, Paris, 2021, 342 p.).



## LUNDI 21 JUIN

### La santé de l'économie française

**Jean-Claude Trichet**, membre de l'Académie des sciences morales et politiques

Les institutions européennes et internationales offrent une large convergence de vue sur l'état de l'économie française. On constate notamment un niveau de dette publique et privée trop élevée, une médiocre efficacité des services publics, une efficacité insuffisante des enseignements primaire et secondaire, une trop grande rigidité de l'ensemble des marchés des biens et de services, une croissance décevante des progrès de productivité, un niveau de chômage structurel anormalement élevé. Dans ces observations des institutions européennes et internationales, l'accent est mis sur la nécessité pour l'économie française de s'engager dans la voie des réformes structurelles, même si ces mêmes institutions ont salué les mesures prises par le gouvernement et le Parlement français, notamment dans le système éducatif primaire et secondaire, celui de l'apprentissage, de la réforme du marché du travail, de l'encouragement à la création et au développement des entreprises (loi PACTE), du plan de relance déployé par le gouvernement.

La métaphore médicale suggérée par le Président Vacheron dans le cadre de cette année sur la santé invite à une analyse non traditionnelle de la santé de l'économie. Dès lors, quatre questions se posent : l'économie française est-elle en bonne santé, au sens de la définition de la santé donnée par l'OMS ? Y a-t-il des maladies chroniques sous-jacentes au sein de l'économie française et si oui lesquelles ? Au-delà de ces maladies chroniques, n'y a-t-il pas une autre maladie chronique qui serait l'excès de réglementation et d'obstacles à la croissance et à la création d'emplois ? Enfin, l'économie française n'est-elle pas sujette à une maladie auto-immune redoutable qu'il s'agira de diagnostiquer ?

Paradoxalement, en dépit d'incontestables atouts, les Français ne se sentent pas dans un état de « bien-être » économique et social, mais au contraire en très mauvaise santé économique-sociale, avec un ressenti souvent plus sévère et dégradé que ce que les données objectives pourraient laisser entendre. Trois maladies chroniques, étroitement associées, caractérisent nos finances publiques depuis le premier choc pétrolier de 1973-74 : un niveau élevé de dépenses publiques, une persistance de déficits structurels et un niveau élevé de l'endettement public. Même s'il y a eu des périodes de rémission, la tendance ne s'est pas inversée. La France est le pays de l'Union européenne où les dépenses publiques en proportion du PIB sont les plus importantes : elles étaient de 55,5% en 2019 contre 45,2% en Allemagne. En ce qui concerne l'encours de dettes en proportion du PIB, la France avait un niveau similaire à celui de l'Allemagne en 2007, de 64 %. Sur la période 2007-2019, il est passé de 64 à 60% en Allemagne tandis qu'il grimpeait de 64 à 92% en France.

Par ailleurs, une maladie chronique semble caractériser l'économie française depuis très longtemps : l'excès des réglementations et des obstacles administratifs structurels à la croissance et à la création d'emplois. Un des points de blocage est un salaire minimum très élevé, proche du salaire médian.

Enfin, à ces quatre maladies chroniques s'ajoute une maladie auto-immune particulièrement grave : le chômage de masse né après le premier choc pétrolier et devenu structurel en dépit de périodes de rémission.

Quelques points forts de l'économie française peuvent toutefois être soulignés : la résilience de l'économie et de la société françaises sur le long terme, l'importance des multinationales françaises mondiales – parmi les 100 premières capitalisations mondiales, on compte 4 multinationales françaises (contre trois en Allemagne et une en Italie) –, des formations d'excellence, même si les meilleurs esprits n'ont pas toujours des ambitions universitaires, et une meilleure lutte contre les inégalités, comparé à l'Italie, l'Espagne ou l'Allemagne.

La stratégie formulée dans les années 1983-1998 par J.C. Trichet reste d'actualité – en dehors de la « désinflation » puisque nous avons désormais une monnaie unique, l'euro. Trois des quatre piliers restent pertinents : une politique de réformes structurelles, de maîtrise des coûts et une politique de finances publiques équilibrée. S'ajoute désormais une politique de lutte contre la crise de la Covid-19 ne détériorant pas notre position relative aux pays européens comparables.

À l'issue de sa communication, J.C. Trichet a répondu aux questions et observations que lui ont adressées **A. Vacheron, J. Baechler, Th. de Montbrial, P.A. Chiappori, M. Pébereau, O. Houdé, J.R. Pitte.**

## DANS LA PRESSE ET SUR LES ONDES

Mercredi 16 juin, **Haïm Korsia**, invité de la matinale d'Europe 1, lançait un appel contre l'abstention dans laquelle il voit une « *dénégation de l'engagement* » [▶](#). Dimanche 20 juin, il était le grand invité de « Religions du monde » sur RFI [▶](#).

Mardi 22 juin, dans « *Face à Duhamel : Macron, la gueule de bois* », **Alain Duhamel** a commenté les choix tactiques et le résultat désastreux du parti présidentiel aux élections régionales, distinguant en Emmanuel Macron un gouvernant de qualité et un homme politique peu doué [▶](#).

## À SAVOIR

**Rémi Brague** interviendra le 9 juillet sur « *Comment définir le concept de culture ?* » à la conférence « Le courage de se cultiver » organisée par le Forum d'éducation politique de Saxe du 8 au 11 juillet, « *plaidoyer contre l'uniformisation du monde et l'instrumentalisation de la connaissance* », « *engagement en faveur de la pluralité et de l'ouverture sur l'avenir, pierres angulaires de la liberté individuelle et donc les pierres angulaires de notre démocratie* ». (programme [▶](#)).

Jeudi 17 juin, **Bernard Stirn** a ouvert la conférence *L'État de droit et la crise sanitaire* organisée par la Société de législation comparée dans la Salle des Conseils de l'université Panthéon-Assas, au cours de laquelle la section droit de l'action publique a présenté les résultats de ses travaux dans une perspective de droit comparé en associant de nombreux pays d'Europe et d'Amérique latine. « *La crise sanitaire n'a pas mis l'État de droit entre parenthèses. Elle a suscité un autre droit ou conduit à pratiquer le droit autrement* » (programme [▶](#), allocution d'ouverture [▶](#), publication des travaux à venir par la société de législation comparée).

Mercredi 16 juin, **Mireille Delmas-Marty** a donné une conférence intitulée « *Repenser le droit à l'heure de l'anthropocène* » dans le cadre de l'exposition Énergies Désespoirs organisée au 104 à Paris. Mercredi 23 juin, elle a participé à la présentation, organisée par l'Institut des sciences juridiques et philosophiques de la Sorbonne, de l'ouvrage qu'elle a dirigé, *Sur les Chemins d'un Jus commune universalisable* (communiqué [▶](#)). Vendredi 26 juin, elle introduira la session consacrée au « *tour du monde du concept de « responsabilité publique* » en faisant un commentaire comparatif des concepts avancés par différents pays lors du Colloque intitulé « Théories du droit de la responsabilité internationale » organisé par Samantha Besson, titulaire de la chaire Droit international des institutions au Collège de France [▶](#).

Jeudi 24 juin, **Claudine Tiercelin** organise un colloque du Groupe de Recherche en Épistémologie sur « *La notion de degré en épistémologie* » [▶](#).

Mardi 22 juin, **Louis Vogel**, dans le cadre du Club d'Iéna qu'il préside, a reçu Manuel Tunon de Lara, président de la CPU, sur « *Université : vers de nouveaux modèles ?* » puis vendredi 25 juin, Thierry Breton sur « *Quelle stratégie industrielle de l'UE à l'ère post-Covid ?* » (programme et inscription [▶](#), retransmission sur la chaîne Youtube du Club d'Iéna).

## LANCEMENT DE « LA BELLE HARANGUE » - FONDATION POUR L'ÉCRITURE



La Fondation pour l'écriture, abritée par l'Académie, lance « La Belle Harangue », une fête de l'écriture et la parole dédiée à la jeunesse, première de son genre en France. Alors que la pandémie de Covid-19 a mis à l'épreuve la capacité de résilience individuelle et collective des humains et éprouvé le bien-être des jeunes, la Fondation pour l'écriture a décidé de se saisir du « retour à la normale » comme d'un *momentum* pour inviter ces derniers à se projeter vers l'avenir et à exprimer ce qu'ils ont à dire : « La Belle Harangue » les invite à composer des textes sur le thème de « *Et si ?...* » puis à les partager avec leurs camarades, et au-delà, lors d'une quinzaine qui débutera le 22 septembre, jour symbolique de l'équinoxe d'automne. Pour accompagner les jeunes dans leur écrit et dans leur prise de parole en public, des ressources et des conseils de parrains et marraines – académiciens, artistes et experts des enjeux contemporains – sont mis progressivement à leur disposition sur un site dédié. **Chantal Delsol** livre ses méthodes, **Jean-Robert Pitte** prononce une belle harangue d'inspiration filmée sur « *Et si nous habitions un monde sans frontières ?* » et **Olivier Houdé** sur « *Et si on réinventait le cerveau humain ?* ». L'action, financée par la Fondation pour l'écriture et ses partenaires, a reçu le soutien du ministère de la Culture - DGLFLF, de la Fondation Engagement Médias pour les Jeunes et de France Télévisions qui lui assurera un large retentissement en lui dédiant un programme spécifique en soirée le 22 septembre. Dans le cadre d'un appel à projet, une vingtaine de projets déposés par des établissements scolaires et des associations seront accompagnés et les restitutions publiques de leurs harangueurs seront médiatisées lors de la quinzaine de la Belle Harangue, tout comme de nombreuses autres, partout sur le territoire, des lieux les plus quotidiens (gare, rame de métro, place du marché) aux lieux les plus prestigieux comme l'Institut de France. En articulant l'art de l'écriture et le goût de la parole en société sur des enjeux d'avenir, la Belle Harangue est une illustration festive du rôle de l'Académie. [▶](#)